

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise
Commune de Méry-sur-Oise

ARRETE DU MAIRE N°2025/093

OBJET : Délégation pour la célébration d'un mariage à Monsieur Eric LEMAIRE,
Conseiller municipal délégué

Le Maire de la commune de Méry-sur-Oise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18 ;

Considérant qu'en application de l'article visé ci-dessus, le Maire peut déléguer à un Conseiller municipal le pouvoir de célébrer un mariage ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur Eric LEMAIRE, Conseiller municipal délégué, est désigné pour célébrer, sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Le Maire, en ses lieu et place, le mariage entre Monsieur Alexis GOMES et Madame Laura DE ARRIBA, le samedi 28 juin 2025.

Article 2 : Monsieur le Maire de Méry-sur-Oise est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Monsieur le Préfet, chargé du contrôle de légalité.

Article 3 : Une ampliation sera adressée :

- à Monsieur Eric LEMAIRE
- au Service des Affaires générales
- au Cabinet du Maire

Fait à Méry-sur-Oise, le 26 juin 2025



Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil départemental
du Val d'Oise